



**PRESENTATION DE LA SECTION YOGA**  
**du CLLL COLOMIERS**  
**saison 2022-2023**



Nous sommes une section du **Club Loisirs Léo Lagrange**.

- A ce titre notre gestion est associative, la section fonctionne donc grâce à l'action des bénévoles constituant le bureau (président, secrétaire, trésorier et membres permanents) élu par l'assemblée générale.

- Tout adhérent devient membre de l'association.

Les membres de l'association forment l'**assemblée générale**, qui est l'organe de **délibération**. Nous sommes tenus de maintenir propre nos locaux de pratique gracieusement mis à notre disposition par la mairie de Colomiers.

Actuellement un membre du bureau assure le balayage avant chaque cours du soir.

**ADHESION au CLLL (Club Loisirs Léo Lagrange) :** Pour être adhérent de la section Yoga, toute personne doit souscrire à la licence sportive CLLL délivrée par la Fédération Léo Lagrange et être à jour de sa cotisation.

- 19 € pour les Columérins

- 27 € pour les non Columérins

- 6 € de plus par adhérent supplémentaire du foyer (quelque soit la provenance : Colomiers ou extérieur).

**ADHESION à la Section YOGA :**

Les séances de YOGA sont ouvertes à tout public à partir de 14 ans.

Les débutants en YOGA ne seront pas acceptés en cours d'année.

Jour	Professeur	Horaire	Lieu
<b>lundi</b>	Françoise MAUXION	de 18h30 à 20h	Maison des associations MJ Marty salle parquet au 1 <sup>er</sup> étage
<b>mardi</b>	Flore NEGRONI	de 19h00 à 20h30	Maison des associations MJ Marty salle parquet au 1 <sup>er</sup> étage
<b>mercredi</b>	Gaetane LE MOING	de 18h30 à 20h	Petit gymnase Jean Jaurès
<b>jeudi</b>	Denis FAICK	de 18h30 à 20h	Petit gymnase Jean Jaurès
<b>vendredi</b>	Françoise MAUXION	de 10h30 à 12h	Maison des associations MJ Marty salle karaté

## TARIFS SECTION YOGA :

Columérins		Non Columérins	
1 cours	2 cours	1 cours	2 cours
160€	250€	180€	290€

Les chèques vacances ou les chèques sports sont acceptés par le club Léo Lagrange.

## CHOIX PARMIS LES 5 COURS PROPOSES :

Vous devez à l'inscription préciser les jours de votre choix et les respecter.

Aucun changement de cours ne sera possible sans accord préalable du bureau (le nombre de personnes étant limité dans la salle, merci de nous faire une demande par mail).

**Une fiche de présence est à signer au début de chaque séance.**

## COURS d'ESSAI :

**Un seul cours d'essai est proposé aux futurs adhérents.**

**Se présenter le jour du cours au membre du bureau présent jusqu'à fin septembre.**

Les inscriptions en cours d'année seront acceptables s'il y a de la place ( pour mutation dans la région ou suite à une reprise d'activités sportives à la suite d'une interruption pour cause de santé ).

## MATERIEL CONSEILLE :

un tapis de sol, un coussin pour les postures assises et un plaid pour la relaxation

## DATES A RETENIR :

- pour les adhérents de 2021-2022 remise des dossiers d'inscription complets jusqu'au 30 juin 2022

- pour les nouveaux adhérents : inscriptions (avec dossiers complets) les 5 et 6 septembre au Gymnase Jean Jaurès de 18h à 19h30

- **Reprise des cours le mercredi 7 septembre 2022**

Arrêt des cours : pendant les **2 semaines de vacances de Noël**, et la **1ere semaine des vacances de Toussaint, de Février et d'Avril**

Arrêt des cours le 30 juin 2023

### **Le dossier d'inscription doit obligatoirement comprendre :**

- la fiche d'inscription à la section Yoga ; - le bulletin d'adhésion au CLLL ; - le certificat médical OBLIGATOIRE pour tout adhérent ou la fiche à compléter pour renouvellement de licence ; - 1 photo d'identité pour les nouveaux adhérents ; - 1 chèque d'adhésion au CLLL + le ou les chèques d'adhésion à la section YOGA

**Vous ne pourrez participer au cours qu'après nous avoir fourni votre dossier complet.**

**L'adhésion est annuelle.**

**Les remboursements ne seront possibles que pour des raisons professionnelles ou médicales **avec justificatif.****

Contact : [yoga31sectionc3l@gmail.com](mailto:yoga31sectionc3l@gmail.com)

CLLL- **Section Yoga** 6 place du Val d'Aran 31770 COLOMIERS 2/2